



Un Canada plus résilient et plus compétitif par l'investissement dans la santé et les sciences de la vie au Budget 2026

**Mémoire de SoinsSantéCAN au Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

20 mai 2026

Recommandations

SoinsSantéCAN recommande au gouvernement fédéral de :

- 1) Collaborer avec le secteur des sciences de la vie — notamment les hôpitaux, les autorités de santé et les organismes de recherche — pour définir une stratégie industrielle fédérale dotée de cibles précises et de responsabilités claires, afin de mobiliser le secteur et le gouvernement autour de priorités communes et de guider stratégiquement les investissements publics.
- 2) Renforcer le système d'essais cliniques du Canada par le renouvellement du financement à long terme des IRSC destiné aux plateformes nationales, l'établissement d'une norme nationale de démarrage pour le recrutement des patients, et un investissement dans les équipes, l'équipement et les outils essentiels au sein des hôpitaux et des réseaux, avec une capacité accrue pour les sites communautaires.
- 3) Lancer un programme fédéral d'infrastructures de santé de 10 ans articulé autour de deux volets, physique et numérique. Le financement sera concentré sur les cinq premières années afin de maximiser l'impact, tout en garantissant des investissements prévisibles pour l'entretien et l'expansion jusqu'au terme de la décennie.



Résumé

Le Canada se trouve à un tournant décisif : il est urgent de stimuler une productivité au ralenti, de moderniser les infrastructures et de lever les freins à l'innovation et à la croissance. Le secteur canadien de la santé et des sciences de la vie peut contribuer à relever ces défis, à condition d'agir en partenariat étroit avec le gouvernement fédéral.

Alors que la compétition mondiale pour attirer les investissements, les essais cliniques et l'innovation en santé s'intensifie, les pays qui tirent leur épingle du jeu s'appuient sur des stratégies claires, des investissements pérennes et une réelle capacité d'exécution. Le Canada dispose des talents, de l'excellence scientifique et des institutions nécessaires pour s'imposer ; il lui reste toutefois à instaurer le climat propice pour mieux commercialiser ses innovations, attirer les capitaux privés et propulser l'essor de ses entreprises nationales.

SoinsSantéCAN est porte-parole national des hôpitaux, des autorités de santé, des instituts de recherche et des organisations de soins de santé du Canada. Nos membres opèrent à l'intersection des soins, de la recherche, de la commercialisation et de leur intégration au réseau de la santé. Ils forment les effectifs de la santé et de la recherche, mènent des essais cliniques, valident et adoptent les technologies canadiennes, mettent en relation les chercheurs et les innovateurs, et fournissent l'infrastructure physique et numérique qui permet à l'innovation de passer de la découverte à la commercialisation, puis aux soins des patients. Nos membres ne jouent pas un rôle périphérique dans l'économie des sciences de la vie ; ils contribuent à la rendre possible.

Ce mémoire présente trois priorités interdépendantes pour le Budget 2026. Premièrement, le Canada doit se doter d'une stratégie industrielle fédérale pour les sciences de la vie, élaborée en partenariat avec le secteur — y compris les hôpitaux, les autorités de santé et les organismes de recherche où l'innovation est testée, adoptée et déployée à grande échelle. Deuxièmement, le Canada nécessite des investissements ciblés pour renforcer son système d'essais cliniques en stabilisant et en accroissant la capacité, en normalisant les performances de démarrage et en élargissant l'accès. Troisièmement, le Canada a besoin d'un engagement fédéral à long terme envers les infrastructures de santé physiques et numériques, qui considère les hôpitaux, les établissements et les réseaux de santé comme des infrastructures nationales essentielles pour les soins aux patients et la croissance économique.

Ces recommandations ne sont pas déconnectées les unes des autres. Une stratégie forte en sciences de la vie trace la voie pour plus d'essais cliniques, de commercialisation et d'activité industrielle au pays. Un système d'essais cliniques plus compétitif attire les investissements, forme les talents et génère des retombées. Des infrastructures de santé modernes permettent d'offrir de meilleurs soins, soutiennent l'adoption de l'innovation et renforcent l'attractivité du Canada pour les capitaux privés. Ensemble, elles forment le socle d'une approche industrielle des sciences de la vie d'envergure nationale, conçue pour accélérer la croissance, solidifier les chaînes d'approvisionnement critiques et accroître la souveraineté nationale.

Recommandation 1 :

Élaborer une stratégie industrielle pour les sciences de la vie

Le Canada possède les piliers d'un secteur des sciences de la vie d'envergure mondiale, grâce à l'excellence de sa recherche biomédicale, un bassin d'entreprises en pleine croissance et des institutions publiques solides. Toutefois, sans une stratégie cohérente, nous nous privons d'un potentiel de croissance économique majeur.

Le Canada peut bâtir une économie des sciences de la vie compétitive à l'échelle internationale en faisant des hôpitaux, des autorités de santé et des organismes de recherche non plus de simples lieux de soins, mais de puissants moteurs d'innovation et de croissance. Ces organisations font partie intégrante de l'infrastructure d'innovation et de commercialisation du pays. Elles génèrent et valident les découvertes, accueillent les partenariats industriels, mènent les essais cliniques, adoptent et perfectionnent les technologies, tout en formant les talents. Elles créent ainsi des milieux réels permettant aux entreprises canadiennes d'obtenir des données probantes, de gagner en crédibilité et de trouver un premier client national. C'est là que l'innovation passe de l'idée à l'impact.

Le potentiel est immense. Le secteur canadien des sciences de la vie et de la bioéconomie est un employeur de premier plan, comptant environ 200 000 personnes au sein de 12 000 organisations en 2019, et prévoit la création de [65 000 nouveaux emplois](#) d'ici 2029. Si le secteur contribue déjà à hauteur de 2 % au PIB chaque année (soit [82,1 milliards de dollars](#)), son apport réel est souvent jugé bien supérieur. La demande pour la recherche, les produits et les services qui en découle devrait croître au même rythme que les besoins du système de santé, soit une progression de [10 % par an](#) au cours de la prochaine décennie.

Pourtant, bien que le Canada soit reconnu mondialement pour l'excellence en recherche biomédicale et en génomique, nous ne figurons qu'au [17^e rang](#) des 25 pays les plus innovants. Même avec plus de 2 000 entreprises en sciences de la vie — soit plus du double de certains de nos pairs mieux classés — nous peinons toujours à exploiter le plein potentiel de notre industrie.

Pendant ce temps, les concurrents du Canada agissent avec détermination : ils déploient des stratégies nationales concertées, accélèrent les processus réglementaires, renforcent les soutiens à la commercialisation et tracent des voies plus claires pour favoriser la croissance locale des entreprises et des technologies innovantes. Si le Canada veut rester dans la course, nous recommandons au gouvernement fédéral de :

- **Travailler en partenariat avec le secteur des sciences de la vie pour élaborer une stratégie industrielle nationale avec des cibles, des échéanciers et des responsabilités clairs.**
- **Veiller à ce que les hôpitaux, les autorités de santé et les organismes de recherche en santé soient explicitement inclus dans ces travaux en tant qu'infrastructures essentielles à la commercialisation, aux essais cliniques, à l'approvisionnement, à l'adoption des technologies, au développement des talents et à la croissance des entreprises canadiennes.**
- **S'assurer que la stratégie nationale comprenne des mesures concrètes pour renforcer la commercialisation au Canada, augmenter le nombre d'entreprises canadiennes capables de croître au pays, améliorer les capacités nationales de fabrication et d'essais, et créer de meilleurs parcours pour que les innovations canadiennes soient testées, adoptées et achetées au Canada avant d'être commercialisées à l'étranger.**

Recommandation 2 :

Investir dans le système d'essais cliniques du Canada pour renforcer la croissance économique et la compétitivité

Les essais cliniques illustrent parfaitement l'excellence du Canada dans les domaines de la santé et des sciences de la vie. Ils mobilisent des chercheurs de calibre mondial, des institutions publiques et des investissements privés pour offrir aux patients un accès précoce à des thérapies novatrices, tout en stimulant l'emploi, l'attrait de capitaux et la compétitivité internationale du pays. Si le Canada demeure une destination de choix, sa position est de plus en plus menacée par des juridictions plus agiles et mieux coordonnées qui rivalisent pour devenir un marché de prédilection.

Le Canada a les moyens de s'imposer en matière d'essais cliniques, mais il doit pour cela surmonter trois obstacles persistants. Premièrement, les délais de démarrage sont trop longs et inégaux à l'échelle du pays. Deuxièmement, la capacité d'exécution est trop fragmentée et instable. Troisièmement, les lacunes en matière d'infrastructures — surtout hors des grands pôles universitaires — freinent l'attractivité du Canada et sa capacité à mener des essais de grande envergure. Ces enjeux ne sont pas abstraits. Ils pèsent directement sur la capacité du Canada à attirer les investissements industriels, à créer des emplois, à générer de la propriété intellectuelle et à offrir aux patients un accès précoce aux nouveaux traitements. De même, ils déterminent si nos entreprises de biotechnologie et de biopharmacie peuvent croître ici même, ou si elles se voient contraintes de s'expatrier pour tester, valider et faire progresser leurs innovations.

Les établissements qui mènent ces essais sont de véritables piliers de l'infrastructure économique du pays. Pour les hôpitaux, les autorités de santé et les instituts de recherche, la recherche clinique n'est pas un simple « complément » aux soins. Ces institutions déploient les équipes, les installations, les systèmes numériques et les cadres opérationnels indispensables au succès des essais, tout en assurant l'accès aux patients. Elles constituent le socle sur lequel s'appuient promoteurs, chercheurs et entreprises émergentes.

Le Budget 2026 est l'occasion de combler les lacunes critiques de nos capacités de recherche et de rehausser notre compétitivité mondiale. Nous recommandons au gouvernement fédéral de :

- **Renouveler le financement à long terme des IRSC pour les plateformes nationales d'essais cliniques, afin d'assurer la stabilité de l'architecture de coordination nationale dont dépendent les promoteurs, les chercheurs et les organismes de santé pour obtenir et réaliser des essais cliniques au Canada. Ce financement doit inclure un soutien durable aux capacités des plateformes nationales, à la coordination, aux outils partagés et aux infrastructures qui permettent au Canada d'attirer davantage d'essais.**
- **Établir une norme nationale de démarrage exigeant que tous les sites commencent le recrutement des patients dans les 75 jours suivant la demande d'essai clinique auprès de Santé Canada, incluant l'examen par le comité d'éthique de la recherche, les contrats, les budgets et toutes les étapes clés d'activation.**
- **Fournir des investissements ciblés pour renforcer les capacités des hôpitaux et des instituts de recherche, y compris les sites communautaires, ruraux et nordiques, afin de stabiliser les effectifs essentiels à la recherche clinique, de renforcer l'état de préparation des sites et d'élargir le recrutement des patients au-delà des grands centres de santé universitaires. Cela devrait inclure un financement dédié pour les coordonnateurs de recherche clinique, le personnel infirmier de recherche, les gestionnaires d'essais, les spécialistes des données, ainsi que pour l'équipement et les outils partagés permettant aux sites de participer aux essais de manière constante et à grande échelle.**

Recommandation 3 :

Considérer l'infrastructure de santé comme un projet d'édification nationale

Le Canada a toujours visé l'excellence pour son système de santé, s'appuyant sur un personnel qualifié, des hôpitaux de recherche de premier plan et des réseaux de soins communautaires en pleine croissance. Cependant, des décennies de sous-financement dans les infrastructures de santé ont creusé un fossé que des investissements fédéraux ponctuels ne peuvent combler.

Plus de la moitié des hôpitaux et des installations de santé du Canada ont été construits il y a plus de cinquante ans. Alors que les dépenses en immobilisations ne représentent que 4,5 % des dépenses totales de santé, les coûts liés à la vétusté des infrastructures s'accumulent. L'engagement de 5 milliards de dollars pris par le gouvernement fédéral dans le budget 2025 constitue un premier versement appréciable, mais il doit marquer le début d'une approche nationale soutenue pour moderniser notre infrastructure de santé, et non se limiter à un investissement unique.

Les arguments économiques en faveur d'une intervention sont percutants. À titre d'exemple, le nouveau campus de l'Hôpital d'Ottawa devrait générer 3,77 milliards de dollars de retombées économiques, stimuler le PIB local de 1,92 milliard et créer ou maintenir plus de 4 000 emplois à temps plein durant sa construction. Au-delà des chiffres, ce projet attirera de nouvelles opportunités de recherche, soutiendra les métiers dans l'Est de l'Ontario et l'Outaouais, tout en dynamisant l'activité des collectivités environnantes. Il ne s'agit là que d'un seul projet, dans une seule ville. À l'échelle nationale, l'investissement en immobilisations à long terme dans les infrastructures de santé dépasse la simple politique de santé : c'est un levier économique majeur qui doit être considéré comme un projet d'édification nationale prioritaire.

L'investissement doit répondre aux défis actuels et futurs d'un système de santé moderne. Les priorités en matière d'infrastructures physiques incluent les services d'urgence, les blocs opératoires, l'imagerie, les lits d'hospitalisation, les centres de santé mentale et de toxicomanie, ainsi que les espaces destinés aux équipes de soins primaires.

L'investissement dans l'infrastructure numérique doit financer les fondations essentielles dont dépendent les soins modernes, notamment l'interopérabilité, la connectivité sécurisée, la cybersécurité et les plateformes de données. Un volet dédié à la connectivité en milieu rural, éloigné et nordique est indispensable ; une personne sur quatre dans ces communautés est pénalisée par l'éloignement des soins, et une connectivité à large bande limitée continue d'entraver l'expansion des soins virtuels là où ils seraient les plus bénéfiques.

Le Budget 2026 est l'occasion de changer la donne. Nous recommandons au gouvernement fédéral de :

- **Lancer un programme fédéral d'infrastructures de santé de 10 ans doté de deux volets dédiés aux infrastructures physiques et numériques, mobilisés dès le départ pour déployer la majeure partie du financement au cours des cinq premières années afin de maximiser l'impact, tout en assurant un financement prévisible pour l'entretien et l'expansion jusqu'à la dixième année.**

Conclusion

L'écosystème canadien de la santé et de l'innovation constitue l'un des plus grands atouts stratégiques du pays. Nos hôpitaux de recherche, nos autorités sanitaires, nos organismes de recherche et nos entreprises des sciences de la vie génèrent des découvertes, forment des talents, mènent des essais cliniques, valident et adoptent des innovations, favorisent l'entrepreneuriat et la création d'entreprises dérivées, tout en assurant la prestation des soins. Ils font partie intégrante de l'économie de l'innovation, et non seulement de l'économie des soins. Pourtant, sans stratégie, sans investissement et sans infrastructure, ces atouts ne peuvent atteindre leur plein potentiel.

Les trois priorités présentées dans ce mémoire sont interconnectées et se renforcent mutuellement. Une stratégie industrielle fédérale pour les sciences de la vie tracerait une feuille de route pour aligner les investissements et positionner le Canada face à la concurrence mondiale. Un système d'essais cliniques renforcé transformerait cette stratégie en retombées économiques en attirant des essais, des emplois et de la propriété intellectuelle au pays. Enfin, une infrastructure de santé moderne constituerait le socle permettant aux soins, à la recherche et à l'innovation de progresser ensemble.

Le coût de l'inaction est réel. Chaque essai perdu au profit de concurrents plus rapides est un emploi non créé et un retour sur l'investissement public qui profite ailleurs. Chaque année sans stratégie pour les sciences de la vie permet aux concurrents d'accroître leur avance. Chaque dollar d'infrastructure reporté aggrave une dette que les générations futures rembourseront en coûts d'immobilisations et en répercussions sur la santé des patients.

Le Budget 2026 offre l'occasion de changer de cap. Ces investissements ciblés, fondés sur des données probantes, s'appuieront sur les assises déjà établies par le Canada. Ils généreront des retombées concrètes — emplois, propriété intellectuelle, recettes fiscales et excellence en recherche — tout en bâtissant un système de santé prêt pour le XXI^e siècle. Nous exhortons le gouvernement fédéral à saisir cette occasion, tant pour la santé des Canadiens que pour la vigueur de notre économie.

Pour de plus amples renseignements:

Annie Barrette
Vice présidente, Affaires extérieures, SoinsSantéCAN
abarrette@healthcarecan.ca